

Processus de reconnaissance

à titre de *Responsable d'un service de garde éducatif
en milieu familial*

Étape 5



[Présentation du dossier au conseil d'administration](#)

Une fois que toutes les étapes seront complétées, ton dossier sera acheminé au conseil d'administration qui verra à analyser ta demande et t'accorder ta reconnaissance. Tu détiendras alors un service de garde reconnu!